



## CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 15 OCTOBRE 2019

Date d'affichage :  
16 octobre 2019

Date de convocation :  
9 octobre 2019

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix neuf, le quinze octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, 1 Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 20h50.

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Huguette PORTAL, Monsieur Pierre ROBERT, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Fabrice BREYTON, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Yves DEVEZE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Laurence BOUILHOL, Madame Nicole ARTAUD, Monsieur Jacques LABROSSE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Eric RAVEYRE, Monsieur Thierry LANARET, Madame Marlène JARROUSSE-LASHERME, Madame Anne-Lise MIALHE, Madame Charlotte OLLAGNON, Monsieur Quentin PETIT, Madame Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Didier ALLIBERT, Monsieur Laurent JOHANNY,

#### Ont donné procuration :

Madame Elisabeth RAFFIER à Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte REYNAUD-COURTOIS à Madame Huguette PORTAL, Monsieur Jean-Dominique TOUSSAINT à Monsieur Pierre ROBERT (de la question n° 1 à la question n° 21), Monsieur Pierre David BERGER à Monsieur Yves DEVEZE, Monsieur Hamid BOUZINE à Monsieur Fabrice BREYTON, Monsieur Willy GUIEAU à Madame Corinne GONCALVES (de la question n° 1 à la question n° 9), Monsieur Damien MACHADO à Monsieur Guy CHOUVET

Secrétaire de séance : Laurence BOUILHOL

**N° 1 CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Madame Laurence BOUILHOL pour remplir les fonctions.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 2 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- PREND ACTE de la présente communication.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.**

**N° 3 DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CGCT) : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 29 JANVIER 2016**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- AUTORISE Monsieur le Maire à octroyer par arrêté, la subdélégation de signature lorsque les crédits sont inscrits au budget :
  - au Directeur Général des Services, au Directeur Général Adjoint des Services, au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques pour la préparation et la passation des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur ou égal à 25 000 € HT,
  - au Directeur Général des Services, au Directeur Général Adjoint des Services, au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques pour l'exécution et le règlement financier des marchés pour un montant inférieur ou égal à 1 million d'€ HT,
  - aux responsables administratifs communaux pour la préparation, la passation des marchés, pour leur exécution et leur règlement financier pour un montant maximum de 5 000 € HT.

Cette subdélégation complète ainsi la délibération du 29 janvier 2016 annexée à la présente.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Abstention : 3**

**Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY**

**N° 4 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : MODIFICATION DES COMPÉTENCES FACULTATIVES**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE la modification du point 5° des compétences facultatives de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay avec l'ajout au sein de la compétence « Environnement - Énergie » de « l'animation et la concertation des contrats de rivière »,
- PREND ACTE de la nouvelle rédaction de la compétence « Environnement - Énergie » :
  - la réalisation et le soutien aux opérations de protection et de mise en valeur de l'environnement de rayonnement communautaire,
  - la réflexion et le soutien au développement des énergies renouvelables de rayonnement communautaire,
  - la signature, l'animation et la concertation des contrats de rivière,
  - l'étude et le suivi de la construction des réseaux de chaleur.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 5 COMMUNE DE SANSSAC L'ÉGLISE : CESSIION DE LA PARCELLE CADASTRÉE AW N° 85**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- AUTORISE la cession de la parcelle AW n° 85 pour un montant de 291 € conforme à l'estimation de France Domaine du 11 juillet 2019, frais en sus à la charge de l'acquéreur au profit de Monsieur Thierry AVIT ou son représentant,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 6 DOSSIERS D'INTENTION DE DÉMOLIR LES IMMEUBLES 40 ET 72, SIS AU 1,3, 5 ET 7 RUE PROSPER MÉRIMÉE ET AU 6,8 10,12 RUE PROSPER MÉRIMÉE : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- DONNE son accord au principe de la démolition :
  - du bâtiment 40, sis au 1,3, 5 et 7 rue Prosper Mérimée,
  - du bâtiment 72, sis au 6,8 10,12 rue Prosper Mérimée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : MAJORITÉ**

**Pour : 29**

**Contre : 3**

**Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY**

**Abstention : 1**

**Catherine GRANIER-CHEVASSUS**

**N° 7 CONTRAT DE MANDAT VILLE/SPL DU NPNRU DU VAL VERT : SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE le projet d'avenant,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 8 CLAUSES SOCIALES D'INSERTION : GROUPEMENT DE COMMANDES AGGLOMÉRATION / VILLE ET CCAS DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- ACCEPTE le principe de création d'un groupement de commandes pour effectuer l'opération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 9 CONVENTION ACTION CŒUR DE VILLE - VOLET IMMOBILIER AVEC RÉSERVATION PRÉVISIONNELLE DES CONCOURS FINANCIERS D'ACTION LOGEMENT : AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE le projet de convention relatif au volet immobilier et habitat du programme Action Cœur de Ville,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention avec Action Logement et la Communauté d'agglomération et tout document nécessaire à mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs poursuivis,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout avenant à la convention.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 10 PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : APPROBATION**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- DÉCIDE conformément à l'article L153-21 du Code de l'Urbanisme, de modifier le projet de PLU soumis à l'enquête publique,
- APPROUVE le PLU,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- INDIQUE que la présente délibération sera exécutoire :
  - dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au dossier ou dans le cas contraire à compter de la prise en compte de ces modifications,
  - après accomplissement des mesures de publicité,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Abstention : 4**

**Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY**

**N° 11 MODIFICATION DU PLAN DE SAUVERGARDE ET DE MISE EN VALEUR : BILAN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- PREND ACTE de l'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur,
- APPROUVE les modifications du Plan de Sauvergarde et de Mise en Valeur tenant compte de l'avis favorable de la commission locale du site patrimonial remarquable du 22 mars 2019 et de l'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur,
- SOLLICITE Monsieur le Préfet de la Haute-Loire pour prendre l'arrêté modifiant le Plan de Sauvergarde et de Mise en Valeur pour ce qui concerne les modifications objet de l'enquête publique, tant ses pièces graphiques que textuelles,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Abstention : 4**

**Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY**

**N° 12 PÉRIMÈTRE UNESCO : APPROBATION DES PÉRIMÈTRES DES ZONES "TAMPON" ET "COEUR"**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- DONNE son accord à la proposition des périmètres UNESCO « tampon » et « cœur »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 13 SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT D'AUVERGNE : CESSIION DE PARTS**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- ENGAGE les démarches nécessaires à la cession des 500 actions d'une valeur de 11 € représentant 5 500 € au profit de Clermont Communauté en application des articles L 228-23 et L 228-24 du Code du Commerce,
- PROCÈDE à la cession de 500 actions en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires permettant la mise en œuvre de ces décisions.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 14 DISSIMULATION DU RÉSEAU BASSE TENSION CITÉ TITAUD : AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE l'avant-projet de mise en souterrain du réseau basse tension présenté par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la Ville est adhérente,
- FIXE la participation de la Ville au financement des dépenses à 4 513,91 € et autorise Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,
- INSCRIT à cet effet la somme de 4 513,91 € au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 15 TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SEUIL DU MOULIN DE GORY (SEUIL GALLICE) : SIGNATURE DE L'AVENANT À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AU SICALA**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- AUTORISE la signature de l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'œuvre de l'étude visant à restaurer la continuité écologique du seuil du moulin GORY passée avec le SICALA,
- INSCRIT la participation de la Ville à hauteur de 1 329,26 €.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 16 ENFOUISSEMENT RÉSEAUX BASSE TENSION ET TÉLÉPHONIQUES BOULEVARD PRÉSIDENT  
BERTRAND : AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE les avant-projets des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et téléphoniques dans le cadre de la rénovation du boulevard Président Bertrand présentés par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire,
- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la Ville est adhérente,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à cette opération,
- FIXE la participation de la Ville au financement des dépenses à la somme de 21 131,37 € et autorise Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Payeur Départemental du Syndicat. Cette participation pourra être revue en fonction du décompte définitif,
- INSCRIT à cet effet la somme de 21 131,37 € au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 17 ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX BASSE TENSION ET TÉLÉPHONIQUES, ET RÉFECTION DE  
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À TAULHAC : AUTORISATION DE CONFIER LES TRAVAUX AU SYNDICAT  
DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- APPROUVE les avant-projets des travaux de dissimulation des réseaux basse tension, d'enfouissement des réseaux téléphoniques, de rénovation de l'éclairage public de Taulhac,
- CONFIE la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, auquel la Ville est adhérente,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à cette opération,
- FIXE la participation de la Ville au financement des dépenses à la somme de 258 857,87 € et autorise Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Payeur Départemental du Syndicat. Cette participation pourra être revue en fonction du décompte définitif,
- INSCRIT à cet effet la somme de 258 857,87 € au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 18 AMÉNAGEMENT DE LA RUE GRASMANENT : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC LE DÉPARTEMENT**

Rapporteur : Madame Caroline BARRE

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental de la Haute-Loire pour l'aménagement de la rue Grasmanent,
- FIXE la participation de la Ville au financement des dépenses à la somme de 16 416 € HT,
- INSCRIT le montant de cette participation sur l'exercice budgétaire concerné, sous l'imputation prévue à cet effet.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 19 GROUPEMENT DE COMMANDES DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, VILLE DU PUY-EN-VELAY, CCAS, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POUR LA PASSATION DES MARCHÉS D'ACHAT DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS : LIENS À XDSL, LIENS OPTIQUES, LIENS OPÉRÉS ET SORTIE INTERNET**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- APPROUVE la convention de groupement de commandes entre le Département de la Haute-Loire, la Ville, le CCAS et la Communauté d'agglomération et autorise Monsieur le Maire à la signer pour l'achat de services de télécommunications : liens XDSL, liens optiques, liens opérés et sortie internet.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 20 ACCORD-CADRE POUR L'ENTRETIEN ET LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE : AVENANT DE PROLONGATION AUX LOTS 1 ET 2**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants de prolongation de six mois les accords-cadre suivants et toutes les pièces jointes avec les entreprises suivantes :
  1. lot n° 1 groupement SAS COLAS RHONE ALPES AUVERGNE, sise Le Collet 43000 Polignac mandataire, avec ODTP 43 sise Z.A Bleu 43000 Polignac et STPPV sise avenue Louis Jonget 43000 Le Puy-en-Velay,
  2. lot n° 2 :
    - groupement SAS COLAS RHONE ALPES AUVERGNE, sise Le Collet 43000 Polignac mandataire, avec ODTP43 sise Z.A Bleu 43000 Polignac et STPPV sise avenue Louis Jonget 43000 Le Puy-en-Velay,
    - groupement M2I SOVETRA, Z.I. Les Fangeas 43370 Solignac sur Loire, mandataire avec BROC sise Nolhac 43350 Saint-Paulien,
    - EUROVIA DALA sise Z.I Les Baraques 43370 Cussac-sur-Loire.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**



**N° 21 MARCHÉ DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES TRIBUNES/VESTIAIRES ET CRÉATION  
D'UN CLUB-HOUSE AU STADE MASSOT : AVENANTS AUX 17 LOTS**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- **AUTORISE** Monsieur le Maire

- à signer un avenant au lot 3 « charpente métallique- couverture » avec l'entreprise LIGNON METAL, sise ZA Bouillou, Saint Maurice de Lignon (43200), pour une moins-value de 14 250,00 euros hors taxes, ramenant le prix du marché à 350 297,57 euros hors taxes,

- à signer un avenant de prolongation du marché jusqu'au 31 mars 2020 avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 : VRD abords - SDRTP (Montregard),
- Lot 2 : maçonnerie - SOCOBAT (Monistrol/Loire 43),
- Lot 3 : charpente métal.couv. - LIGNON METAL (St-Maurice de Lignon 43),
- Lot 4 : étanchéité - GAYTE (Pougnac 43),
- Lot 5 : bardage - BF43 (Le Puy-en-Velay 43),
- Lot 6 : peinture façade - BF43 (Le Puy-en-Velay 43),
- Lot 7 : peinture charpente métal. - GDES ERBA (Lorette 42),
- Lot 8 : serrurerie - GRAVY MULTI SERVICES 43 (Beaux 43),
- Lot 9 : menuiseries ext. Alu. - GAUTHIER (Solignac/Loire 43),
- Lot 10 : menuiserie int. - Marc DEFIX (Vernassal 43),
- Lot 11 : plâtrerie peinture - PAYS BORDEL (Brives-Charensac 43),
- Lot 12 : carrelage - ASTRUC ( Brives-Charensac 43),
- Lot 13 : sols souples - GIMBERT ( Chadrac 43),
- Lot 14 : ascenseur - AUVERGNE ASCENSEURS (St-Germain Laprade 43),
- Lot 15 : plomberie sanitaire - GIGNAC (Langeac 43),
- Lot 16 : chauffage ventilation - GIGNAC (Langeac 43),
- Lot 17 électricité courants faibles - SABY (Monistrol/Loire 43).

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 22 64, 66 ET 68 RUE PANNESAC : AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL**

Rapporteur : Monsieur Yves DEVEZE

- **DÉCIDE** d'engager une opération d'aménagement de l'ensemble commercial situé 64, 66 et 68 rue Pannesac pour un montant prévisionnel de travaux de 180 000 € TTC (frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération,

- **APPROUVE** l'option d'assujettissement à TVA de la location.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : MAJORITÉ**

Pour : 29

Contre : 2

Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY

Abstention : 2

Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS

**N° 23 PARCELLE AV 339 : CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS**

Rapporteur : Madame Ginette VINCENT

- APPROUVE la signature de la convention de servitude ci-jointe, relative à la parcelle cadastrée AV 339,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce document, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 24 STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE DU GYMNASSE CHARLES MASSOT : APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- APPROUVE le règlement intérieur de la structure artificielle d'escalade du gymnase Charles Massot.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 25 PERSONNEL : PÉRIODE DE PRÉPARATION AU RECLASSEMENT**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions relatives aux Périodes de Préparation au Reclassement.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**Monsieur Michel CHAPUIS ne participe pas au vote.**

**N° 26 PROJETS DE SERVICES : APPROBATION**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- VALIDE les projets d'organisation des services suivants pour une application au 1er novembre 2019 :
  - Affaires scolaires,
- Bibliothèque.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 27 PERSONNEL : CONTRATS D'APPRENTISSAGE**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 28 PERSONNEL : MISE À DISPOSITION**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- APPROUVE le principe de la mise à disposition de Madame Anne-Marie GIRARD, agent de la Ville, mise à la disposition de la Communauté d'agglomération, à temps complet ; Elle sera affectée au service de l'administration générale mutualisée et réalisera des missions d'accueil à la mairie, du 1er octobre 2019 au 31 août 2022.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 29 AIDES AUX OEUVRES DE VACANCES ET AUX SÉJOURS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : PARTICIPATION**

Rapporteur : Madame Catherine CHALAYE

- APPROUVE les montants des aides aux œuvres de vacances (2 556,80 €) et aux séjours à caractère pédagogique (3 158,90 €) tels qu'ils figurent aux tableaux ci-dessous pour un montant global de 5 715,70 € :



**Conseil Municipal du 15 octobre 2019**  
**Séjours à caractère pédagogique / Œuvres de vacances : participations**

**AIDES AUX ŒUVRES DE VACANCES**

Organisateurs	Séjours	Dates ou périodes		ALSH & Séjours < 5 jours						Séjours ≥ 5 jours				Montant total de la participation
				1/2 journées			Journées			Nbre Enfants	Durées Séjours	Nbre total Journées	4,60 €	
		Du	Au	Nbre enfants concernés	Tarif : 1,70 €		Nbre d'enfants concernés	Tarif : 3,60 €					Participations	
					Nbre ½ journées	Total		Nbre Journées	Total					
Association Handball Vacances (Vauvert 30)	Stage à Mende	14/07/2019	20/07/2019							1	7	7	31,60 €	31,60 €
		SOUS TOTAL											31,50 €	
Association Loisirs et Vacances du Velay (Pollignac)	Colonie à Martignac	15/07/2019	26/07/2019							11	12	132	694,00 €	694,00 €
		SOUS TOTAL											594,00 €	
Centre de Loisirs Les Galopins (Vals-Près-Le Puy)	ALSH	01/03/2019	31/03/2019	4	14	23,80 €	14	29	101,60 €					126,30 €
		SOUS TOTAL											125,30 €	
Association Ville Auvergne (St Prjet Armandon) (Ex Centre de Loisirs Les Galopins à compter du 01.04.2019)	ALSH	01/04/2019	30/06/2019	7	51	86,70 €	17	67	234,60 €					321,20 €
		01/07/2019	31/07/2019	11	49	83,30 €	11	59	206,60 €					289,80 €
		SOUS TOTAL											611,00 €	
Association Vivre Mieux à Chadrac (Chadrac)	ALSH	01/04/2019	30/06/2019	6	20	34,00 €	3	9	31,60 €					65,60 €
		SOUS TOTAL											65,50 €	
Communauté Saint-Jean Prieuré Site Thérèse (Murat)	Camp à Murat	07/07/2019	13/07/2019							2	7	14	63,00 €	63,00 €
		SOUS TOTAL											63,00 €	
Eclaireuses Eclaireurs de France (Le Puy-en-Velay)	Camp à Brousse le Château	08/07/2019	27/07/2019							3	20	60	270,00 €	270,00 €
		SOUS TOTAL											270,00 €	
Ecole de la Nature (Chadron)	Séjour Pêche	05/08/2019	10/08/2019							1	6	6	27,00 €	27,00 €
		SOUS TOTAL											27,00 €	
Éducation et Plein Air Finances (Paris)	Colonie aux Açores	11/07/2019	29/07/2019							1	19	19	85,60 €	85,60 €
		SOUS TOTAL											85,50 €	
Maison des Jeunes et de la Culture (Espaly-St-Marcel)	ALSH	Été 2019					5	48	168,00 €					168,00 €
		SOUS TOTAL											168,00 €	
Patronages et Missions (Bourg-en-Bresse)	Colonie à Plan d'Aups	09/07/2019	23/07/2019							1	15	15	67,60 €	67,60 €
		SOUS TOTAL											67,50 €	
U.C.P.C.V. (Ceyszac)	Séjour "Ados et Enfants"	07/07/2019	20/07/2019							4	14	56	262,00 €	262,00 €
	ALSH	08/07/2019	23/08/2019				8	59	206,60 €					206,60 €
	SOUS TOTAL											458,50 €		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>													<b>2 566,80 €</b>	

## AIDES AUX SÉJOURS A CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE

Séjours					Séjours < 5 jours			Séjours ≥ 5 jours			Montant total de la participation
Organisateurs	Nature	Lieux	Dates		Montant participation : 3,60 €			Montant participation : 4,50 €			
			Du	Au	Nbre Elèves	Durée Séjour	Total	Nbre Elèves	Durée Séjour	Total	
Association Sportive Collège Jules Vallès (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Sainte Enimie	17/06/2019	21/06/2019				8	5	180,00 €	180,00 €
		SOUS TOTAL									180,00 €
Collège Jules Vallès (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Allemagne	02/04/2019	09/04/2019				2	8	72,00 €	72,00 €
		SOUS TOTAL									72,00 €
Collège La Fayette (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Ecosse	12/06/2019	16/06/2019				13	5	292,50 €	292,50 €
		SOUS TOTAL									292,50 €
Ecole Publique De Guittard "Les Arcs-en-Ciel" (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Cycle Poney	Mars 2019	Avril 2019		22	6 demi journées	224,40 €			224,40 €
		Saint-Etienne	11/06/2019	11/06/2019		38	1	133,00 €			133,00 €
		Pollnac	17/06/2019	17/06/2019		31	1	108,60 €			108,60 €
		SOUS TOTAL									465,90 €
Ecole Publique Elémentaire Marcel Pagnol (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Vulcania	18/06/2019	18/06/2019		43	1	160,60 €			160,60 €
		SOUS TOTAL									160,60 €
Ecole Publique Elémentaire de Tauilhac (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Le Lioran	18/06/2019	18/06/2019		32	1	112,00 €			112,00 €
		SOUS TOTAL									112,00 €
Ecole Publique Maternelle (Espaly-St-Marcel)	Séjour	Colempce	09/05/2019	10/05/2019		1	2	7,00 €			7,00 €
		SOUS TOTAL									7,00 €
Ecole Publique Maternelle Michellet (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Yssingaux	25/06/2019	25/06/2019		63	1	220,50 €			220,50 €
		SOUS TOTAL									220,50 €
Ecole St Joseph/ Le Rosaire (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Quercy	24/06/2019	26/06/2019		30	3	315,00 €			315,00 €
		SOUS TOTAL									315,00 €
Ecole Ste Thérèse (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Les Estables (ski)	24, 30/01/2019 et 07,14/02/2019			17	4	238,00 €			238,00 €
		Les Estables (raquettes)	07 et 14/02/2019			10	2	70,00 €			70,00 €
		Le Monteil (Château de Durianne)	25/06/2019	25/06/2019		10	1	36,00 €			36,00 €
		Ardes (Parc animalier d'Auvergne)	04/07/2019	04/07/2019		17	1	69,50 €			69,50 €
		SOUS TOTAL									402,50 €
Ensemble Scolaire St Jacques de Compostelle (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Alsace	25/03/2019	29/03/2019				1	5	22,50 €	22,50 €
		Allemagne	05/04/2019	12/04/2019				3	8	108,00 €	108,00 €
		USA	08/04/2019	19/04/2019				3	12	162,00 €	162,00 €
		Espagne	08/05/2019	18/05/2019				1	11	49,50 €	49,50 €
		Angleterre	18/05/2019	25/05/2019				6	8	216,00 €	216,00 €
		SOUS TOTAL									558,00 €
Groupe Scolaire de la République (Brives-Charensac)	Séjour	Colempce	14/06/2019	15/06/2019		2	2	14,00 €			14,00 €
		SOUS TOTAL									14,00 €
Lycée Charles et Adrien du Puy (Le Puy-en-Velay)	Séjour	Italie	08/04/2019	13/04/2019				1	6	27,00 €	27,00 €
		SOUS TOTAL									27,00 €
OGEF LA CHARTREUSE (Brives-Charensac)	Séjour	Angleterre (Collège St Louis)	12/05/2019	17/05/2019				8	6	216,00 €	216,00 €
		Arles (Collège St Louis)	22/05/2019	24/05/2019		12	3	126,00 €			126,00 €
		SOUS TOTAL									342,00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>											<b>3 158,90 €</b>

- DÉCIDE que cette dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice sous l'imputation :  
Nature : 6574 - Chapitre : 65 - Sous fonction : 255.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 30 BRIDGE CLUB : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR**

Rapporteur : Madame Huguette PORTAL

- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Bridge Club dans le cadre de travaux d'aménagement intérieur des locaux situés chemin du Fieu,
- DÉCIDE que le versement de la subvention interviendra sur présentation de justificatifs de paiement des factures correspondantes par l'association Bridge Club et que la dépense soit prélevée sur la ligne budgétaire suivante : Fonction : 204-Nature : 20422 - Sous-fonction : 30.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 31 ASSOCIATION "LES HABITANTS DU RIOU" : DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- ATTRIBUE une subvention à l'association des "habitants du Riou" de 840 euros,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 32 "LA CORRIDA LE PUY-EN-VELAY" : SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION**

Rapporteur : Monsieur Guy CHOUVET

- ATTRIBUE une subvention de 1 000 € à l'association Chrono Puces pour l'édition 2019 de la course pédestre « la Corrida du Puy-en-Velay »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 33 SOCIÉTÉ FONCIÈRE HABITAT ET HUMANISME : RÉHABILITATION D'UN APPARTEMENT SITUÉE 34 BD DE LA RÉPUBLIQUE AU PUY-EN-VELAY - GARANTIE D'EMPRUNT**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- APPROUVE le principe d'accorder une garantie d'emprunt à la Société Foncière Habitat et Humanisme pour l'opération concernée, conformément aux éléments de négociation précédemment évoqués, et dans les conditions précitées,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante avec la Société Foncière Habitat et Humanisme, ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

Madame Françoise GAUTHIER-WILLEMS ne participe pas au vote.

**N° 34 BUDGET PRINCIPAL : ADMISSION DES CRÉANCES ÉTEINTES**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

ADMET les créances éteintes pour un montant total de 28 842,27 €,

AUTORISE le prélèvement de la dépense au chapitre 65 du budget principal.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 35 BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- ADOPTE la Décision Modificative n° 2-2019 du Budget Principal de la Ville telle que présentée ci-dessus.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Abstention : 4

Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY

**N° 36 TARIFS 2020 : TAUX D'ÉVOLUTION**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- FIXE la limite du taux directeur d'évolution des tarifs municipaux qui n'ont pas un caractère fiscal à 1,8 % pour l'année 2020.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 37 TRANSFERT DE CHARGES : VALIDATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DU 4 SEPTEMBRE 2019.**

Rapporteur : Monsieur Fabrice BREYTON

- APPROUVE le rapport de la CLECT du 4 septembre 2019 joint en annexe.


**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.**

**Vu pour être affiché le 16 octobre 2019 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.**

**Le Maire**



**Michel CHAPUIS**

